

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 30 mars 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h52.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.3) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.1) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.7), M. Emile BRIOT (à partir du 0.3 et jusqu'au 7.2), Mme Claudine CAULET (à partir du 1.1.2), M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.2), M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2), Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 5.6), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN (jusqu'au 1.1.5), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 0.3), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.3), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI (à partir du 1.1.1), Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (jusqu'au 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 0.3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT (jusqu'au 0.2) puis représentée par son suppléant M. Christophe DEMESMAY (à partir du 0.3) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.1.1) Mery-Vieille : M. Philippe PERNOT (à partir du 1.1.1) Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : Mme Marie-Christine MARTINET, suppléante (jusqu'au 1.1.1), puis M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2) Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 3.3) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 1.1.2), M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (à partir du 0.3) Vaivre : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : Mme Géraldine LAMBLA, suppléante (jusqu'au 1.1.1), puis M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.2) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieille : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.2)

**Étaient absents :** Besançon : S. BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Danielle POISSENOT, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Noironte : M. Bernard MADOUX Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Thise : M. Alain LORIGUET

**Secrétaire de séance :** M. Yves GUYEN

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** S. BARATI-AYMONIER, T. BIZE (à partir du 0.3), J. GROSPELLIN (à partir du 1.1.6), S. JOLY (à partir du 0.3), M. LEMERCIER, D. POISSENOT, R. REBRAB, R. STHAL (à partir du 1.1.2), B. ASTRIC (à partir du 0.3), G. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), D. HUOT (à partir du 1.1.2), D. GAUTHEROT, A. JACQUEMET (jusqu'au 1.1.1), A. LORIGUET.

**Mandataires :** D. DARD, E. MAILLOT (à partir du 0.3), P. GONON (à partir du 1.1.6), C. LIME (à partir du 0.3), A. GHEZALI, N. BODIN, S. WANLIN, A. POULIN (à partir du 1.1.2), D. JACQUIN (à partir du 0.3), B. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), P. CONTOZ (à partir du 1.1.2), G. ORY, P. ROUTHIER (jusqu'au 1.1.1), F. TAILLARD.

**Délibération n°2017/003614**

**Rapport n°3.1 - Stratégie emploi-insertion du Grand Besançon**

# Stratégie emploi-insertion du Grand Besançon

**Rapporteur** : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

## Résumé :

Le Grand Besançon a défini en 2010 sa stratégie de développement économique et l'a actualisée pour 5 ans en 2015.

En parallèle, la compétence emploi/insertion a été transférée début 2015 dans son intégralité à la CAGB, ce qui a permis de mettre en cohérence les ambitions posées dans la stratégie de développement économique en matière d'emploi/insertion et l'organisation opérationnelle nécessaire pour traduire en actions ces ambitions.

La lecture du diagnostic et de l'analyse des caractéristiques du bassin d'emploi de Besançon, conduisent le Grand Besançon à se doter d'une stratégie emploi-insertion qui s'articulera autour d'un ensemble d'actions opérationnelles selon 3 axes :

**Axe 1** : Répondre aux enjeux du territoire : faciliter l'accès à l'emploi pour ses habitants, quel que soit leur niveau de qualification et apporter des réponses aux besoins des acteurs économiques du territoire

**Axe 2** : Animer la politique emploi et insertion du Grand Besançon

**Axe 3** : Favoriser l'entrepreneuriat, le développement de l'Economie, Sociale et Solidaire (ESS) et agir par le levier de la commande publique sur l'emploi et le développement économique

## I. Contexte

Le Grand Besançon, en intégrant la compétence emploi-insertion au sein de sa Direction de l'économie, souhaite renforcer les liens entre développement économique et accès à l'emploi au bénéfice des habitants de l'agglomération. Il s'agit d'associer recherche d'emploi et besoins des entreprises présentes ou s'installant sur son territoire. Un premier inventaire des réponses existantes permet d'identifier celles à conforter et celles à développer si toutefois elles étaient insuffisantes face aux réalités socio-économiques du Grand Besançon.

Il convient au cours du développement de cette stratégie de distinguer ce qui est du niveau de compétence du Grand Besançon, de ce qui est piloté par ses partenaires, notamment les services de l'Etat (emploi), de la Région (formation) et des opérateurs de l'emploi et de l'insertion.

## II. Diagnostic (détails en annexe 1 au présent rapport)

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8,7% en un an dans le bassin du Grand Besançon, notamment les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA, d'un niveau bac et d'une qualification d'employé qualifié pour qui on observe une hausse plus forte.

Les publics également touchés par cette hausse plus forte sont ceux :

- âgés de moins de 25 ans,
- ayant une qualification d'agent de maîtrise (encadrement intermédiaire),
- bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les demandeurs d'emploi s'orientent davantage vers les métiers des services à la personne et à la collectivité ou du support à l'entreprise. À l'inverse, une part moins importante de demandeurs d'emploi recherche un emploi dans les métiers de l'industrie.

Du côté des entreprises, elles annoncent 6472 projets de recrutements sur 2016. Les métiers les plus porteurs avec des difficultés à recruter :

- la restauration (Aide et apprentis de cuisine, employé polyvalent de restauration, cuisinier, serveurs),
- les agents d'entretien des locaux,
- les métiers de l'animation,
- l'aide à domicile et l'aide-ménagère.

Ainsi peut-on observer une réelle inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi pour certains métiers. De plus, le territoire grand bisontin apparaît comme peu attractif pour certains types de compétences. On observe également une fuite des compétences et une difficulté de les maintenir.

### III. La stratégie emploi-insertion (détails en annexe 1 au présent rapport)

La lecture du diagnostic et de l'analyse des caractéristiques du bassin d'emploi du Grand Besançon, conduisent le Grand Besançon à proposer une stratégie emploi-insertion qui s'attachera plus particulièrement à développer des actions visant à :

- **Développer une offre de services** sur l'ensemble du territoire en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi en s'appuyant sur les acteurs et dispositifs existants (recours à un appel à projets pour stimuler l'innovation sociale),
- **Optimiser les partenariats** avec les entreprises, le service public de l'emploi (SPE), de la formation professionnelle et les acteurs de l'ESS visant à mobiliser les dispositifs de droit commun de la politique de l'emploi,
- **Diversifier les voies d'accès à l'emploi**, en particulier pour les publics rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle notamment grâce à l'insertion d'une clause sociale dans les marchés publics,
- **Veiller à l'adéquation entre les besoins des entreprises** en matière de main d'œuvre et en activant des réponses formation adaptées et accompagner les entreprises dans leurs recrutements,
- **Favoriser la création d'entreprise** et le développement d'activités économiques : ZFU - territoire entrepreneur, activité commerciale de proximité dans les secteurs peri-urbains ...

L'ensemble des actions proposées répondent à un ensemble d'objectifs opérationnels eux-mêmes réunis sous 3 axes :

**Axe 1** : Répondre aux enjeux du territoire : faciliter l'accès à l'emploi pour ses habitants, quel que soit leur niveau de qualification et apporter des réponses aux besoins des acteurs économiques du territoire

**Axe 2** : Animer la politique emploi et insertion du Grand Besançon

**Axe 3** : Favoriser l'entrepreneuriat, le développement de l'ESS et agir par le levier de la commande publique sur l'emploi et le développement économique

**A la majorité, 2 contre, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la stratégie emploi-insertion présentée en annexe 1 au présent rapport.**

Rapport adopté à majorité :



Pour : 115

Contre : 2

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,  
Préfecture du Doubs  
Reçu le - 7 AVR. 2017  
Contrôle de légalité  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



## Annexe 1 au rapport

### I. Contexte

Le Grand Besançon a défini en 2010 sa stratégie de développement économique et l'a actualisée pour 5 ans en 2015.

En parallèle, la compétence emploi/insertion a été transférée début 2015 dans son intégralité à la CAGB ce qui a permis de mettre en cohérence les ambitions posées dans la stratégie de développement économique en matière d'emploi/insertion et l'organisation opérationnelle nécessaire pour traduire en actions ces ambitions.

Le Grand Besançon, en intégrant la compétence emploi-insertion au sein de sa Direction de l'économie, souhaite **renforcer les liens entre développement économique et accès à l'emploi** au bénéfice des habitants de l'agglomération, quelque soit leur problématique sociale ou leur niveau de formation ( personnes sans qualification à jeunes diplômés ou séniors).

Il s'agit de lier les actions en direction des publics en recherche d'emploi ( accès aux offres, formation préparatoires à l'emploi ...) et les besoins en personnel des entreprises présentes ou s'installant sur son territoire .

Pour ce faire, le Grand Besançon entend mutualiser ses propres moyens avec ceux dont disposent ses partenaires ; en particulier l'Etat, Pole Emploi, la Région au titre de la formation professionnelle et le Département au titre de l'insertion ; et s'appuyer sur les opérateurs de l'emploi/insertion pour la mise en œuvre de l'essentiel des actions qui seront définies et cofinancées.

**Le projet de stratégie pour le territoire du Grand Besançon en matière d'emploi insertion propose :**

- **Un déploiement d'actions déjà testées sur certains publics/territoires de l'agglomération à l'ensemble de l'agglomération** (notamment élargissement à l'ensemble de l'agglomération d'actions mises en œuvre aujourd'hui dans le cadre de la politique de la Ville),
- **Des actions et des partenariats innovants** visant à répondre plus particulièrement à des besoins spécifiques de certains publics, secteurs économiques ou territoires (notamment les territoires peri-urbains).

### II. Diagnostic

Le bassin d'emploi de Besançon compte plus de 250 000 habitants, il couvre l'agglomération urbaine de Besançon. Sa population est jeune, conséquence du statut de ville étudiante : 33 % de la population à moins de 25 ans.

Le niveau de formation y est le plus élevé au niveau régional, il présente la plus forte représentation des niveaux III. La part des personnes sans qualification ou de niveau infra V (CEP, BEPC) est la plus faible de la région : seulement 23 %, contre 25 à 34 % dans les autres bassins.

Le bassin bisontin est celui où les cadres et professions intermédiaires sont les plus présentes parmi les actifs. Il est également celui où l'on dénombre le moins d'ouvriers.

Le poids du chômage des actifs du bassin (8,6%) est assez similaire aux moyennes régionale et départementale. Le bassin bisontin est le seul dans lequel les hommes sont plus touchés que les femmes (+ 0,4 point).

**Le taux d'activité des 15-24 ans est faible** : 40 % sont en emploi ou en recherche d'emploi. A contrario, le taux d'activité des 60-64 ans est quant à lui le plus élevé.

La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus est légèrement moins élevée qu'en Franche-Comté. **Les seniors sont particulièrement touchés** : presque trois sur cinq sont demandeurs d'emploi de longue durée.

3 213 demandeurs d'emploi résident dans une **zone urbaine sensible**, soit 17 % de la demande d'emploi. Cette part est plus élevée que celle observée en Franche-Comté. Le bassin de Besançon compte quatre ZUS : Cité Brûlard, Clairs Soleils, Palente-Orchamps et Planoise (2/3 des résidents ZUS).

4 245 demandeurs d'emploi résident dans un quartier en contrat urbain de cohésion sociale, soit 23 % de la demande d'emploi. Cette part est plus élevée que celle observée en Franche-Comté. Le bassin de Besançon comprend quatre quartiers délimités par le CUCS : Montrapon, Fontaine Ecu, Battant-Madeleine et Cité Amitié.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8,7% en un an dans le bassin de Besançon, on observe **une forte hausse chez les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA**, d'un niveau bac et d'une qualification d'employé qualifié.

La hausse annuelle a été moins marquée pour les demandeurs d'emploi ayant une qualification de cadre, de technicien, d'ouvrier spécialisé, de manœuvre et de niveau de formation inférieur au CAP/BEP.

Les demandeurs d'emploi s'orientent davantage vers **les métiers des services à la personne et à la collectivité ou du support à l'entreprise**. À l'inverse, une part moins importante de demandeurs d'emploi recherche un emploi dans les métiers de l'industrie.

Les entreprises interrogées par Pôle Emploi ont fait part de 6472 projets de recrutements sur 2016. Parmi ces projets, **38.2 % sont jugés difficiles** et comportent 24.2% de recrutements saisonniers.

Les métiers les plus porteurs avec des difficultés à recruter :

- la restauration (Aide et apprentis de cuisine, employé polyvalent de restauration, cuisinier, serveurs),
- les agents d'entretien des locaux,
- les métiers de l'animation,
- l'aide à domicile et l'aide-ménagère,
- les postes de cadres, notamment dans l'industrie

**Il existe donc aujourd'hui une réelle inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi pour certains métiers. Le territoire bisontin apparaît néanmoins comme peu attractif de compétences (emplois métropolitains supérieurs). On observe souvent une fuite des compétences et une difficulté de les maintenir.**

### III. La stratégie emploi/insertion du Grand Besançon

Au regard du diagnostic et de l'analyse des caractéristiques du bassin d'emploi du Grand Besançon, la stratégie emploi-insertion proposée s'attachera plus particulièrement à développer des actions visant à :

- **Développer une offre de services** sur l'ensemble du territoire en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi en s'appuyant sur les acteurs et dispositifs existants (recours à un appel à projets pour stimuler l'innovation sociale),
- **Optimiser les partenariats** avec les entreprises, le service public de l'emploi (SPE), de la formation professionnelle et les acteurs de l'ESS en visant à mobiliser les dispositifs de droit commun de la politique de l'emploi,
- **Diversifier les voies d'accès à l'emploi**, en particulier pour les publics rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle notamment grâce à l'insertion d'une clause sociale dans les marchés publics,
- **Veiller à l'adéquation entre les besoins des entreprises** en matière de main d'œuvre et en activant des réponses formation adaptées et accompagner les entreprises dans leurs recrutements,
- **Favoriser la création d'entreprise** et le développement d'activités économiques : ZFU – territoire entrepreneur, activité commerciale de proximité dans les secteurs peri-urbains...

Ces objectifs sont repris selon 3 axes déclinés en plan d'actions (annexé au projet de stratégie). Ce dernier est réputé complémentaire au programme du contrat de ville. Néanmoins, certaines actions envisagées sur le territoire de l'agglomération s'inspirent de réalisations conduites à l'échelle de la ville.

**Axe 1 : Répondre aux enjeux du territoire : faciliter l'accès à l'emploi pour ses habitants, quel que soit leur niveau de qualification et apporter des réponses aux besoins des acteurs économiques du territoire**

Il s'agit d'anticiper et accompagner les besoins en recrutement des entreprises au bénéfice des habitants de l'agglomération.

Les actions à mener consistent à repérer et mobiliser des offres d'emploi dans les entreprises qui s'implantent sur le territoire en s'appuyant sur diverses sources telles que Pôle Emploi et la Cellule Emploi Commerce et Restauration...

Il s'agira également d'anticiper l'évolution des métiers comme les futurs besoins en main d'œuvre : par exemple la transformation de l'emploi sous l'effet de la révolution numérique.

Des actions ciblées visant à compenser les obstacles spécifiques à l'insertion professionnelle des habitants du territoire de l'agglomération et notamment les personnes les plus fragiles afin de faciliter leur accès à l'emploi et à la formation tout en diversifiant les modalités d'accès à l'emploi comme l'alternance par exemple sont aussi présentées dans ce plan d'action.

## **Axe 2 : Animer la politique emploi et insertion du Grand Besançon**

Le Service public de l'emploi (SPE) est désormais élargi aux politiques orientées vers les employeurs, les filières, les territoires, l'accompagnement des mutations économiques et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en partenariat avec les acteurs locaux.

Il s'agit d'assurer la coordination des acteurs chargés de la politique de l'emploi et de ceux qui y sont associés, sous l'autorité des Préfets de Région. Le SPE et sa déclinaison locale le SPEL, a donc vocation à associer les partenaires territoriaux intervenant sur le champ des politiques de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle selon les modalités définies par le représentant de l'Etat : Région, collectivités territoriales, AGEFIPH, partenaires sociaux.

Le Grand Besançon choisit donc de contribuer et de participer à la définition des politiques de l'emploi de formation et d'insertion sur le territoire de l'agglomération en participant aux instances de concertation et de décision, notamment au sein du SPEL et veiller à la présence et aux interventions sur l'ensemble de notre territoire des partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Milo, CAP Emploi, Organismes de formation...)

Notre présence dans la définition des programmes d'actions de tous ces partenaires afin d'orienter des financements ou cofinancements sur notre territoire et en fonction de nos priorités est posée ici comme essentielle, tant au niveau technique que politique.

## **Axe 3 : Favoriser l'entrepreneuriat, le développement de l'ESS et agir par le levier de la commande publique sur l'emploi et le développement économique**

Les élus du Grand Besançon font de l'entrepreneuriat une priorité. Ils considèrent en effet que la création d'activités par des personnes en recherche d'emploi est à la fois un outil d'insertion professionnelle, mais doit aussi être utilisée pour dynamiser certains territoires de l'agglomération (quartiers prioritaires et/ou secteurs péri-urbains), sur lesquels il manque des services de proximité qui seraient utiles aux habitants et les fixeraient sur place.

Ainsi, dans le cadre de sa stratégie emploi insertion, le Grand Besançon souhaite mettre en place des actions innovantes :

- de détection de besoins économiques non couverts sur les secteurs cités ci-dessous,
- d'appel à créateurs d'entreprises pour y répondre,
- de parcours innovants de formation de créateurs d'entreprises (type école des jeunes entrepreneurs) et de montages d'entreprises sous des formes juridiques relevant de l'ESS notamment (SCOP, SCIC...) pour mieux répondre à ces besoins non couverts car n'intéressant pas, compte tenu de leur équilibre économique difficile à atteindre, les opérateurs privés traditionnels (grande distribution, sociétés de services privées ...).

## **IV. Budgets**

Pour mémoire, les crédits affectés à cette politique pour l'année 2016 sont les suivants :

<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Montants affectés au BP 2016</b>
Actions en faveur de l'emploi	47 500 €
Emploi et insertion (CDV)	390 000 €
Mission locale (fonctionnement + loyers)	306 116 €
Très petites entreprises (accompagnement à la création)	62 000 €
ZFU - Emergence (loyers + poste Citélab 1)	111 600 €
<b>Total</b>	<b>917 216 €</b>

Les crédits sollicités pour cette politique au BP 2017 sont les suivants :

<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Montants sollicités au BP 2017</b>
Actions en faveur de l'emploi	50 000 €
Emploi et insertion (CDV)	390 000 €
Mission locale (fonctionnement + loyers)	302 000 €
Très petites entreprises (accompagnement à la création)	62 000 €
ZFU Emergence (loyers + poste Citélab 1)	85 000 €
<b>Total</b>	<b>889 000 €</b>

**Annexe 2 à la stratégie  
Présentation détaillée des actions proposées**

Il est rappelé que pour mettre en œuvre ces actions, le Grand Besançon ne se positionnera pas comme un opérateur dédié, mais comme un initiateur, co-constructeur et co-financeur d'initiatives, développeur d'une offre de services de proximité et d'actions utiles à son territoire en fonction des besoins recensés.

**Axe 1 : Répondre aux enjeux du territoire : faciliter l'accès à l'emploi pour ses habitants et apporter des réponses aux besoins des acteurs économiques du territoire**

<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>1.1 Répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises et soutenir des modes de recrutement innovants</b>
<b>Actions</b>	RDV de l'emploi, déjeuners de l'emploi, forum de recrutement, activation des méthodes de recrutement par habilité, PMSMP, soutenir la création de groupement d'employeur, speed dating et speed networking.....
<b>Publics cibles</b>	Habitant de l'agglomération bisontine y compris QPV
<b>Partenaires</b>	Service Public de l'Emploi (PE, Mission Locale, Cap emploi, Partenaires de l'emploi...) Acteurs économiques (Entreprises secteurs marchand, Entreprises de l'ESS – SIAE, Groupements d'employeurs...)
<b>Pilotage</b>	En fonction des opérations menées : Etat, PE, Collectivités
<b>Calendrier</b>	Sur la Ville de Besançon : en cours de réalisation sous l'angle du CDV pour ce qui concerne les rencontres employeur/demandeurs d'emploi Sur l'Agglomération : pour ce qui concerne les RDV de recrutement en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi du territoire et des demandeurs d'emploi/ fin 2016 début 2017 (appel à projet)
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'opérations de recrutement réalisées Nombre d'entreprises mobilisées Nombre de personnes positionnées
<b>Moyens mobilisables</b>	Crédits Contrat de Ville, Crédits de droit commun, Crédit Emploi Insertion, Pôle Emploi...

<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>1.2 Rendre plus visibles les offres d'emploi, de formation en alternance et stages des collectivités territoriales et des établissements satellites</b>
<b>Actions</b>	Optimiser l'utilisation des outils de communication existants, des forums, des actions dédiées, travailler à la mise en place d'un site dédié aux offres d'emploi, de formation en alternance et à l'offre de stage, faire connaître les métiers de la FPT, création d'une page dédiée à l'emploi/ Insertion sur le site Invest'in Besançon
<b>Publics cibles</b>	Habitant de l'agglomération bisontine
<b>Partenaires</b>	RH Ville CAGB CCAS – Etendre aux structures satellites comme la SedD et autres collectivités Département...
<b>Pilotage</b>	CAGB
<b>Calendrier</b>	Objectif – fin 2016 actualisation de la page Invest'in
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'évènements ou nombre de vecteurs de communication optimisés Nombre d'offres de stage, offres d'emploi publiées...
<b>Moyens mobilisables</b>	Crédits de droit commun, Crédit Emploi Insertion, Droit commun RH

Objectifs stratégiques	<b>1.3 Contribuer à l'animation de la Cellule Emploi Commerce en lien avec Pôle Emploi, la Mission locale et la Ville de Besançon</b>
Actions	Action de recrutement lors de l'implantation d'enseigne ou d'agrandissement
Publics cibles	Toute personne en recherche d'activité et employeurs potentiel
Partenaires	Ville, Etat, CAGB, PE, SPEL
Pilotage	Ville, Etat, CAGB, Région, PE
Calendrier	En cours
Indicateurs de réalisation	Nombre de réunion ; nombre d'action de recrutement mises en œuvre... Nombre de personnes placées
Moyens mobilisables	Droit commun RH, PE

Objectifs stratégiques	<b>1.4 Soutenir le développement d'une offre de formation innovante en direction des publics qui en ont le plus besoin et permettre l'élévation des niveaux de qualification</b>
Actions	Soutenir la mise en place d'école type 2 <sup>ème</sup> chance Ecole de production dans le domaine de l'usinage, Ecole de Cuisine, Ecole du numérique Action visant à la préparation dans l'intégration du dispositif de formation Soutien au développement d'action socio linguistique à visée à visée professionnelle Action visant à la maîtrise des savoirs de base Action visant à la réduction de la fracture numérique dans les zones rurales et QPV
Publics cibles	Toute personne en recherche d'activité et de formation
Partenaires	PE, Région BFC, OPCA, Etat
Pilotage	Région BFC, CAGB, PE, OPCA
Calendrier	En cours (CME, école du numérique) ou à réaliser (école de production, ...)
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets accompagnés Nombre de bénéficiaires rentrés dans des processus de formation
Moyens mobilisables	Etat (DIRECCTE + crédit contrat de ville, FIPD, Réserve parlementaire...), Droit commun RH, Droit commun CAGB (Emploi Insertion), Fonds régionaux (fonds formation, aide au démarrage), filières et branches professionnelles...

Objectifs stratégiques	<b>1.5 Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des publics les plus éloignés de l'emploi et mobiliser les employeurs publics et privés dans les parcours d'insertion socio professionnelle</b>
Actions	Favoriser l'accès des personnes en insertion à l'emploi en renforçant la coopération entre les entreprises du secteur marchand et les SIAE Action spécifique : action canton Intermed Action socio linguistiques et la maîtrise des savoirs de base Accompagnement globale (PE, Mission locale) Garantie jeunes (Mission locale) Actions relatives à la levée des freins à l'emploi et action de remobilisation Action visant l'accès à l'emploi des femmes et favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes Action visant à la réduction de la fracture numérique dans les zones rurales et QPV – habitants... Déclinaison locale de la charte entreprise et quartiers (en direction des publics QPV)
Publics cibles	Entreprises du secteur marchand, personnes en insertion
Partenaires	Pôle Emploi, Etat, Mission Locale, Entreprises, Réseaux d'entreprises, Club FACE, Associations (IAE, associations...), Collectivités Territoriales
Pilotage	En fonction des opérations : Etat/Collectivités territoriales, Réseaux de l'insertion, associations prestataires...
Calendrier	En cours de réalisation pour certaines actions et fin 2016
Indicateurs de réalisation	Nombre de personnes accompagnées dans l'emploi et dans un parcours global
Moyens mobilisables	Etat (Direccte), Département FDIAE, FSE, Crédits insertion Département, Droit commun, CAGB Emploi Insertion, Crédit contrat de ville (Etat, CAGB)



Objectifs stratégiques	<b>1.6 Consolider les dispositifs d'aide à la mobilité</b>
Actions	Plateforme de mobilité, bourses aux permis, locations de deux roues, voiture Micro-crédit Conseils sur l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire
Publics cibles	Demandeurs d'emploi - Agglomération et Public QPV
Partenaires	SPEL, Partenaires du CDV, Région BFC
Pilotage	Etat, CAGB, Milo
Calendrier	En cours de réalisation
Indicateurs de réalisation	Nombre de diagnostics réalisés Nombre de bourses aux permis octroyés Nombre de location de deux roues
Moyens mobilisables	Etat Droit commun + Crédit politique de la Ville, FSE, Crédits régionaux, CD25, CAGB Crédit Contrat de Ville Emploi Insertion

Objectifs stratégiques	<b>1.7 Informer et communiquer : apporter son expertise et ses conseils aux entreprises sur les questions de formation, de développement des compétences et de recrutement</b>
Actions	Informer et communiquer en direction des acteurs économiques du territoire sur l'offre de service du Grand Besançon Mettre à disposition un guide de l'emploi et de l'insertion Action d'information et de sensibilisation des employeurs (actions ponctuelles) ou collectives (promotion de dispositifs)
Publics cibles	Acteurs économiques, SPEL, demandeur d'emploi, tout employeur du territoire
Partenaires	Partenaires du monde économique et de l'emploi (Pole Emploi ; Région BFC, OPCA, Mission Locale)
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours de réalisation
Indicateurs de réalisation	Nombre de sollicitations, nombre d'actions de sensibilisation
Moyens mobilisables	Droit Commun RH + Crédits de communication

## Axe 2 : Animer la politique emploi et insertion du Grand Besançon

Objectifs stratégiques	<b>2.1 Contribuer et participer à la définition des politiques de l'emploi de formation et d'insertion sur le territoire de l'agglomération</b>
Actions	Conforter le partenariat avec le SPE et ses partenaires en participant au CDIAE, SPEL, Comité régional d'investissement, CTA ... Travailler à la formalisation de partenariat avec le Département, le Conseil Régional, PE, les branches professionnelles et les organismes de formation... Informers les partenaires sur la rédaction de la stratégie Emploi de la CAGB et les associer à la réflexion dans le but de partager les objectifs déclinés dans chacune des politiques conduites par les partenaires du SPEL
Publics cibles	Partenaires du SPE et opérateurs
Partenaires	SPE
Pilotage	Etat
Calendrier	En cours de réalisation
Indicateurs de réalisation	A définir
Moyens mobilisables	Droit commun RH

Objectifs stratégiques	<b>2.2 Assurer le pilotage de la politique de l'emploi déclinée au niveau territorial</b>
Actions	Définir les orientations du contrat de ville (CDV) en matière d'emploi et de développement économique Mettre en place un travail technique, partenarial, pour le suivi opérationnel du contrat. Participer au comité de programmation du CDV Piloter les groupes solidarités emploi (outils de territorialisation de la politique de l'emploi sur les quartiers QPV)
Publics cibles	Partenaires du SPEL et du CDV
Partenaires	Partenaires du SPEL et du CDV
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours de réalisation
Indicateurs de réalisation	A définir
Moyens mobilisables	Droit commun RH

Objectifs stratégiques	<b>2.3 Participer et ou assurer l'évaluation des dispositifs de la politique de l'emploi, d'insertion et de formation</b>
Actions	Accompagner la création de comités locaux de coordination assurant l'évaluation des dispositifs emploi, insertion et formation Mettre en place un dispositif d'évaluation commun à l'échelle du territoire de l'agglomération Assurer la coordination des dispositifs Emploi Insertion au sein de la ZFU-TERRITOIRE ENTREPRENEUR
Publics cibles	Associations émergeant aux différents appels à projets portés par l'agglomération et ses partenaires
Partenaires	Partenaires du SPEL et du CDV
Pilotage	CAGB/ETAT
Calendrier	En cours de réalisation
Indicateurs de réalisation	A définir
Moyens mobilisables	Droit Commun RH

**Axe 3 : Favoriser l'entrepreneuriat, le développement de l'ESS et agir par le levier de la commande publique sur l'emploi et le développement économique**

Objectifs stratégiques	<b>3.1 Favoriser l'entrepreneuriat en réponse aux besoins non couverts sur le territoire</b>
Actions	Détection de projets Soutien à la reprise et à la transmission d'entreprises Plan d'action ESS
Publics cibles	Toute personne souhaitant s'engager dans un projet de création d'entreprise
Partenaires	Partenaires de la création d'entreprise
Pilotage	CAGB
Calendrier	A définir
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets détectés et concrétisés
Moyens mobilisables	Appel à projet à calibrer

Objectifs stratégiques	<b>3.2 Mobiliser la clause d'insertion dans les marchés publics en faveur des personnes en difficulté d'insertion</b>
Actions	Utiliser la commande publique comme levier pour l'emploi en optimisant le recours aux articles pertinents de l'ordonnance du 23 juillet 2015
Publics cibles	Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans, diplômés ou non, sortis du système scolaire ou de l'enseignement supérieur depuis au moins 6 mois, demandeurs d'emploi personnes prises en charge par les structures d'insertion par l'activité économique
Partenaires	Elus, donneurs d'ordre, services techniques, fédérations professionnelles, entreprises, acteurs de l'emploi et de l'insertion
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours
Indicateurs de réalisation	Nombre de donneurs d'ordre concernés Nombre et nature des marchés concernés Volume d'heures d'insertion réalisées Répartition des heures par modalités Nombre de bénéficiaires Typologie, origine géographique et niveau de formation des bénéficiaires Situation des bénéficiaires à l'issue de leur mise à l'emploi dans le cadre des clauses d'insertion
Moyens mobilisables	1 ETP (financement Grand Besançon à 50%, financement FSE à 50%)

Objectifs stratégiques	<b>3.3 Favoriser l'accès aux marchés publics aux structures d'insertion par l'activité économique, aux structures intervenant dans le champ du handicap, aux structures ESS</b>
Actions	Détection de marchés pouvant faire l'objet de marchés réservés au profit de ces structures
Publics cibles	SIAE, ESAT, EA, structures ESS
Partenaires	Elus, services techniques, SIAE, EAST, EA, structures ESS
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours
Indicateurs de réalisation	Nombre de marchés réservés Typologie des structures bénéficiaires
Moyens mobilisables	1 ETP (financement Grand Besançon à 50%, financement FSE à 50%)

Objectifs stratégiques	<b>3.4 Favoriser le recours aux clauses sociales</b>
Actions	Actions de promotion et de sensibilisation envers les donneurs d'ordre et les entreprises Détection de marchés pouvant faire l'objet de clauses sociales
Publics cibles	Salariés permanents des entreprises, décideurs, relais...
Partenaires	Elus, donneurs d'ordre, services techniques, entreprises, fédérations professionnelles
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours
Indicateurs de réalisation	Nombre de marchés faisant l'objet d'une clause sociale
Moyens mobilisables	1 ETP (financement Grand Besançon à 50%, financement FSE à 50%)

Objectifs stratégiques	<b>3.5 Favoriser l'approvisionnement local afin de dynamiser l'économie locale</b>
Actions	Actions de rapprochement permettant de faire se rencontrer acheteurs publics, entreprises locales, SIAE, structures ESS
Publics cibles	Donneurs d'ordre publics et privés, fédérations professionnelles, structures et réseaux IAE
Partenaires	Donneurs d'ordre publics et privés, fédérations professionnelles, réseaux IAE
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours
Indicateurs de réalisation	Nombre de manifestations organisées
Moyens mobilisables	1 ETP (financement Grand Besançon à 50%, financement FSE à 50%)

Objectifs stratégiques	<b>3.6 Apporter son soutien et son expertise à la mise en place des projets économiques via de nouvelles formes d'entreprendre telle que l'ESS</b>
Actions	Identification des besoins et des services non couverts sur le territoire de l'agglomération qui pourraient donner lieu à l'identification de porteurs, identification des opportunités de marchés ou des services nouveaux à initier par les entreprises et les salariés, soutien à la création de projets économiques sous l'angle de l'ESS (SCOp...) Etude à la mise en place d'une école des jeunes entrepreneurs Réalisation d'enquêtes dans les communes – identification des besoins en lien avec la compétence commerce (service de proximité).
Publics cibles	Toute personne en recherche d'activité, associations en place
Partenaires	Partenaires de la création d'entreprise et du financement solidaire, Territoires entrepreneurs – ZFU, SAP, Région, CRESS
Pilotage	Région BFC (création et ESS en conformité avec SRDEII))
Calendrier	A réaliser
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets expertisés
Moyens mobilisables	Droit commun RH, Droit commun CAGB (Crédit Emploi, DST, Ligne ESS à créer, fond d'innovation sociale, aide aux communes...)

Objectifs stratégiques	<b>3.7 Assurer l'accompagnement des porteurs de projets sur toutes les phases du projet</b>
Actions	Mettre en place de réunions d'informations avec les porteurs de projets avant la phase de dépôt des dossiers en cas de mise en place d'appel à projet Aide au montage de dossier, conseils, soutien à la réalisation des actions, mobilisation des partenaires...
Publics cibles	Associations émergeant aux différents appels à projets portés par l'agglomération et ses partenaires du Grand Besançon
Partenaires	Partenaires associatifs
Pilotage	CAGB
Calendrier	En cours de réalisation
Indicateurs de réalisation	Nombre de porteurs rencontrés Nombre de projets déposés
Moyens mobilisables	Droit Commun RH